

Communauté de communes de l'Ernée
69 rue de la Querminais
Parc d'Activités de la Querminais
BP 28 - 53500 Ernée
Tel : 02.43.05.98.80
Courriel : accueil@lernee.fr
Site Internet : www.lernee.fr



Envoyé en préfecture le 28/08/2025
Reçu en préfecture le 28/08/2025
Publié le 28/08/2025
ID : 053-245300355-20250825-DD_2025_013-AR

DECISION DU PRESIDENT N° DD-2025-013 Portant virements de crédits n°1

- Vu les dispositions de l'article L. 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération DL-2022-165 en date du 29/11/2022 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Communauté de communes de l'Ernée,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire DL-2025-017 du 11 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 du budget principal et autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- Considérant le vote du budget par chapitres « opérations d'équipement » sur la section d'investissement,
- Considérant la nécessité de procéder à des virements de crédits afin de permettre l'engagement d'une nouvelle dépense sur l'opération 69 : MSP d'Ernée,

DECIDE :

De procéder aux virements de crédits comme suit :

Opération	Libellé	Chapitre	Nature	Fonction	Montant
Opération 29	Travaux bâtiments divers	23	2313	61	- 33 600 €
Opération 69	MSP Ernée	20	2031	410	+ 33 600 €

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.

Fait à ERNEE, le 25 août 2025

Le Président,
Gilles LIGOT.



